

INTERVENTION PLENIERE DU 2 AVRIL 2018 VOTE DU BUDGET.

Diane MONTROSE

Monsieur le Président du Conseil Exécutif

Monsieur le Président de l'Assemblée,

Mes très chers collègues,

Nous y sommes, moment fondamental, fondateur et révélateur pour la Collectivité que nous sommes de présenter la politique qu'elle entend mener pour l'année 2018 : le budget moment d'espérance, moment attendu par tous.

Mais celui-ci aura un goût particulier parce que rythmé par une nouvelle donne qui s'impose à nous : la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 du 22 janvier 2018.

Voilà qu'à des recommandations de bonne gestion se substitue des injonctions de bonne gestion au risque de sanction l'année suivante si les objectifs ne sont pas atteints.

Nous voilà maintenant réduits à la négociation de contrats d'objectifs sous couvert de liberté d'action masquée.

Mais comment accepter que l'on contractualise sur les dépenses et ne jamais parler des recettes?

Une nouvelle loi de finances imposée ne peut balayer d'un revers de main l'héritage qui nous a été laissé depuis des décennies par l'Etat.

Sous couvert de concept enchanteur, flatteur, valorisant comme la décentralisation ou la notion de responsabilité on ne saurait nier :

- Que les collèges et lycées qui nous ont été laissés en héritage sans dotation supplémentaire n'étaient ni anti sismique, ni accessible aux personnes en situation de handicap ou ni équipé d'outils numériques performants à cette époque alors que parallèlement des lois évoluaient en ce sens et nous obligeaient sans nous donner les moyens, c'est notre ambition maintenant ! Négocions ce grand chantier !
- Que le RMI puis le RSA nous ont été transmis sans pour autant compenser les montants versés alors que ce n'est pas nous qui en fixons les montants.
Non seulement il n'y a pas eu de compensation mais en plus le I de RMI comme le A de RSA n'ont jamais fait l'objet de grandes politiques publiques impulsés par l'Etat conduisant ainsi de façon automatique à un nombre croissant de bénéficiaires enfermant nos compatriotes à l'assistantat et nos jeunes à l'exil. Négocions ce grand plan pour l'emploi !
- Que l'APA nous a été transmis sans pour autant que cela soit nous qui en fixons les montants et que la Martinique est le territoire comptant une part importante de personnes âgées conduisant de façon automatique à un nombre croissant de bénéficiaires.

- Que la charge de la mise en place de cette collectivité nouvelle qui je le rappelle n'est pas une fusion nous a été tout simplement laissée sur les bras alors que nul ne peut ignorer qu'elle a un coût considérable avec par exemple l'alignement des régimes indemnitaires, le regroupement spatial des agents condition sine qua non pour l'efficacité des services à la population, l'investissement en matière de logiciel unique, etc., etc., ...
- Que la cohésion sociale devenue priorité de l'Etat au point d'en faire un ministère nous est laissée tout en supprimant une bonne partie des contrats aidés pour nos associations notamment sportives alors qu'elles jouent un rôle fondamental dans le maintien d'un équilibre social.

L'héritage qui nous a été laissé est indéniable et indiscutable et pour l'illustrer nous pouvons évoquer le cas de la Guadeloupe qui a une capacité de désendettement de 4,5 ans lorsque nous arrivons en 2017 à 11,5 ans et que l'exigence posée par le gouvernement est de 9 ans.

Je l'ai rappelé lors du débat d'orientation budgétaire il ne peut y avoir d'égalité sans traitement différencié. L'équité doit être rétablie.

Il y a parfois des récompenses qui ont un goût de punition donc nous ne saurions être les bons élèves d'un Gouvernement qui ne pratique pas l'équité.

Au tableau d'honneur et aux félicitations, nous préférons les encouragements.

Il arrive un moment où nous devons être plus que jamais être le rempart du peuple martiniquais.

La question posée ce jour est simple le financement d'une Collectivité comme la nôtre dont le modèle arrive à bout de souffle et n'est plus à la hauteur des enjeux et de notre Ambition pour la Martinique.

Nous devons tous, élus de tous bords, exiger des mesures d'urgence car nous sommes bien conscients que nous n'avons ni or, ni pétrole ; ni anciens ou actuels ministres pouvant faire le lobbying, ni 500 frères nécessaires pour faire émerger notre territoire.

Notre seule priorité pour notre territoire et la seule **est l'emploi par le développement économique** tout en renforçant la solidarité vis-à-vis des plus faibles, des plus démunis, des personnes en situation de handicap et de nos aînés.

Le logiciel est obsolète et nous devons le changer et inventer un nouveau modèle aux subventions, préférons parfois le prêt à taux zéro ou l'avance remboursable.

Cela ne se fera pas sans une sérieuse maîtrise de nos dépenses de fonctionnements et de frais généraux et en particulier la mise en place d'une stratégie dynamique de la gestion et de la valorisation du patrimoine de la Collectivité portée par les élus.

La notion d'efficacité et de rentabilité de nos services rendus au public et de notre administration doit être plus que jamais être entendu et intégré dans nos politiques organisationnelles de manière à raccourcir plus que jamais les délais de traitement pour tous nos administrés et les collectivités dépendantes de nous.

Un travail de fond et de qualité a été effectué depuis notre arrivée et ce de façon la plus collégiale et concertée avec nos partenaires pour fixer le cap et la vision traduites à travers les différents schémas adoptés comme le schéma territorial de développement économique d'innovation et

d'internationalisation, le schéma de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Et il est à espérer que les décisions modificatives à venir ainsi que la mobilisation des élus dans l'intervalle nous permettront de nous donner les moyens de nos ambitions puisqu'à ce jour 20 666 587,71 € sont consacrés à l'action économique dans sa section investissement dont :

- 8 488 490,68€ pour l'agriculture, pêche et agro-alimentaire
- 4 152 906, 51€ pour l'industrie, le commerce et l'artisanat
- 7 770 292,29€ pour le développement touristique
- 254 898 ,23€ pour la recherche et l'innovation

Alors que compte tenu des schémas votés il nous en faudrait le triple notamment pour abonder des lignes budgétaires en faveur du projet sur le **numérique qui est donnée comme une ambition de notre mandature.**

Nous avons à modifier nos méthodes de travail, faire preuve d'inventivité et d'ingénierie et mutualiser de plus en plus nos forces avec nos partenaires en multipliant à l'image de ce qu'a fait le collègue Francis CAROLE avec la conférence des financeurs.

Nous l'appelons de nos vœux s'agissant des grandes manifestations sportives qui sont aujourd'hui vecteur et porteur de développement économique et touristique.

J'en veux pour preuve le tournoi d'Eco Beach tennis qui a accueilli plus de 10 nationalités Tchèque, Russie, Aruba, états unis, Paraguay, Italie, Venezuela, etc.

J'en veux pour preuve la Martinique Surf Pro, le tournoi du mousquet de Ball Trap, le grand prix hippique de la CTM, l'Open de Corsair de tennis autant de manifestations qui contribuent à l'activité économique (location de véhicule, restauration, desserte aérienne, hébergement, etc.)

Autant de manifestations qui ont eu lieu entre janvier et mars de cette année.

Soyons le rempart de nos populations, soyons courageux et audacieux.

J'en appelle à la mobilisation des élus.

Diane MONTROSE

Conseillère à l'Assemblée de Martinique.

3 Avril 2108.

